



Maternelle Pierre PERRET 6 route de Saint Caprais 33670 SADIRAC Commune : SADIRAC

PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 3ieme TRIMESTRE

Date:19 juin 2020

CirconscriptionSUD ENTRE DEUX MERS.....

Présents:

Président(e) - (directeur d'école) : Mme CHASSAGNE

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale

Equipe enseignante :	Mmes RIEUBLANC, CHASSAGNE
Le maire ou son représentant :	M GOMEZ, M CAMOU
DDEN:	Mme BILLET
Invités (personnel municipal,) :	ATSEM: Mmes DAMAY-TURIN, VIOLIN, CORBAL, BURATTO Parents d'élèves: Mmes GILLET, RIGLET, PARERA, MORIN, M LESCURE

Excusée: Mme CAILLAUD, Mmes VAISSIERE, Mme LOMBARD, ROUSSEL

Début du conseil d'école : 18h

Secrétaire de séance : Mme RIEUBLANC

Mme CHASSAGNE remercie M GOMEZ d'avoir mis à disposition une salle de la mairie afin de respecter le protocole sanitaire.

EDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide mises en place

Les APC (activités Pédagogiques Complémentaires) mises en place depuis le début de l'année scolaire ont été arrêtées en mars, suite au confinement. Elles n'ont pas pu reprendre à ce jour.

b) Bilan de la liaison GS / CP

Le bilan est peu satisfaisant. Pour la même raison, tous les projets d'échange (présentation d'albums, lecture dans les classes par les CP) ont été stoppés.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan de la mise en place de la continuité pédagogique

Dès le 16 mars, la continuité pédagogique a pu être mise en place dans toutes les classes. Les livrets d'activités étaient imprimés à l'école toutes les semaines pour ceux qui n'avaient pas d'imprimante. Cette continuité s'est poursuivie jusqu'à ce jour. De façon générale, les parents se sont beaucoup impliqués dans l'accompagnement de leur enfant. Très peu d'enfants ont décroché durant cette période. Les parents d'élèves remercient les enseignantes de leur implication tout au long de cette période si particulière.

Durant toute cette période, la mairie a ouvert l'école pour accueillir les enfants de professions prioritaires. Cet accueil s'est fait à l'école maternelle et a été assuré par les enseignants des écoles du bourg et de la maternelle. Nous avons accueilli une douzaine d'enfants.

b) Bilan de l'organisation de l'accueil des élèves depuis le 12 mai

A partir du 12 mai, les enseignantes ont accueilli les GS deux jours par semaines (3 groupes de 10 élèves) et les enfants de parents ayant des professions prioritaires (un groupe de 10) tous les jours. L'accueil de ces enfants a été assuré par la mairie qui a mis à disposition des agents.

A partir du 25 mai, nous avons accueilli deux groupes supplémentaires de MS (groupe de 10).

Le 22 juin, suite à l'assouplissement du protocole sanitaire, plus particulièrement en maternelle, nous allons pouvoir accueillir tous les enfants. Chaque groupe classe devra être conservé toute la journée (accueil, classe, récréation, restauration). Une nouvelle organisation de la cantine est nécessaire. Les deux classes de PS et PS/MS mangeront dans leur classe. Les classes de MS, MS/GS et GS déjeuneront à la salle CABRALES. Afin d'alléger le service, de la vaisselle biodégradable jetable sera utilisée salle CABRALES pour le déjeuner.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

Tous les exercices de sécurité (évacuation incendie, alerte intrusion, exercice de confinement « risque majeur ») ont été faits avant le confinement et se sont déroulés sans problème particulier.

- b) Bilan financier de la coopérative Le bilan financier n'est pas arrêté. Le solde à ce jour est d'environ 3700€. Il n'y a eu ni recettes ni dépenses pendant ces trois mois. Le solde au 31 août 2020 sera sûrement plus élevé que l'an dernier.
- c) Bilan financier des actions municipales En raison du confinement et du changement de municipalité, le budget de la caisse des écoles n'a pas été voté. Il doit l'être avant le 3 juillet. Nous avons pu tout de même faire les commandes de fournitures scolaires pour la rentrée. Les autres commandes prévues seront passées à la rentrée.

d) Préparation du bureau des élections pour l'année 2020 Le bureau des élections est constitué du directeur, d'un enseignant, de deux parents, du DDEN et d'un représentant de la mairie éventuellement. Il se réunit en septembre pour organiser les élections des parents d'élèves au conseil d'école. Les parents élus se concerteront pour désigner deux parents au bureau des élections.

IV) Organisation de la rentrée 2020

a) Structure de l'école (équipe enseignante, classes, effectifs)

Mme CHASSAGNE quittera son poste à la fin de l'année. Le remplaçant devrait être nommé fin juin. Le reste de l'équipe enseignante reste stable. Mmes ROUSSEL restera à temps partiel. Les effectifs pour la prochaine rentrée sont à ce jour de 131 élèves (44 PS, 37 MS et 50 GS). Pour la rentrée de septembre, toutes les classes accueillant des GS ne devront pas dépasser 24 élèves. Cet allègement chez les GS va alourdir les effectifs des PS Les élèves seront répartis comme suit :

Classe de PS: 30, classe de PS/MS: 29, 14 PS et 15 MS, classe de MS/GS: 24, 12 MS et 12 GS, Classe de MS/GS: 24, 11 MS et 13 GS, classe de GS: 24.

L'école de Lorient très chargée en effectifs, pourrait bénéficier d'une ouverture de classe pour la rentrée prochaine. Dans ce cas, certains enfants de PS pourraient être réorientés sur l'école de Lorient.

Nous accueillerons trois enfants en situation de handicap.

La rentrée des PS sera échelonnée sur deux jours (mardi et mercredi).

b) Organisation de la rentrée 2020

La rentrée sera organisée sur le même rythme scolaire que cette année (4 jours et demi).

MAIRIE

- Poursuite des contrats des ATSEM arrivant à échéance
 Les deux ATSEM dont le contrat arrivait à terme en juillet seront maintenues sur leur
 poste.
- 2. Rythmes scolaires à la rentrée 2020

M CAMOU explique qu'il n'est pas possible de modifier les rythmes scolaires en si peu de temps. Une consultation de tous les partenaires sera organisée durant la prochaine année scolaire.

3. Utilisation du CDI de la classe 5

Le CDI qui sert actuellement de vestiaire sera restitué à la classe 5.

4. Travaux d'été (toiture)

La toiture de l'école va être réparée au plus tôt. Les demandes de travaux seront envoyés directement à M CAMOU.

5. Point sur le projet de la réhabilitation de l'école du bourg Le projet de réhabilitation de l'école est toujours en cours. Il va être étudié au niveau du groupe scolaire (maternelle et élémentaire). Les travaux se feraient par tranche. 6. Occupation des locaux par LJC Le centre de loisirs occupera l'école dès le 6 juillet. Le contrat d'occupation des locaux scolaires entre la mairie et LJC va être renégocié.

Fin du conseil d'école : 19h45

Fait à Sadirac..... le 23/06/202

La Directrice, Présidente du Conseil d'Ecole

Mhamque

Le Secrétaire de séance :